



CAUTIONNEMENT SUR MARCHÉS

Les avantages de nos cautionnements

- La diligence dans la délivrance des engagements
- La flexibilité avec une adéquation entre les risques et les garanties
- La compétitivité des meilleurs taux de prime.
- Personnalisation des services avec des conventions tenant compte des besoins spécifiques de ses clients

Ces cautionnements sont destinés à toutes entreprises quelque soit leur domaine d'activité ou leur statut juridique, qui souhaitent postuler ou réaliser des marchés publics ou privés. La SONAC est habilitée à délivrer les différents engagements de cautionnement qui peuvent être requis dans la vie des affaires. Elle est agréée à cet effet par la Conférence Inter Africaine des Marchés d'assurance mais également par le Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal pour les marchés publics.

- **Caution de soumission**
- **Caution d'avance de démarrage**
- **Caution de bonne exécution**
- **Caution de retenue de garantie**
- **Caution définitive**
- **Capacité Financière**

Quels sont les différents types de cautionnement sur marché délivrés par la SONAC ?

- Caution de soumission
- Caution d'avance de démarrage
- Caution de bonne exécution
- Caution de retenue de garantie
- Caution définitive

A qui ces cautionnements sont ils destinés ?

Ces cautionnements sont destinés à toutes entreprises quelque soit leur domaine d'activité ou leur statut juridique, qui souhaitent postuler ou réaliser des marchés publics ou privés.

Sont généralement les plus concernés :

- Les entreprises de bâtiment et de travaux
- Les entreprises de prestations de services
- Les entreprises de distribution de biens d'équipement
- Les bureaux d'études et les cabinets de conseils

Comment obtenir un cautionnement de la SONAC ?

Pour avoir un cautionnement de la SONAC il faut ouvrir un compte dans ses livres et lui soumettre également une demande de cautionnement. L'ouverture du compte et la demande de cautionnement peuvent être faites en même temps et par le même courrier.

Les pièces à fournir pour l'ouverture de dossier sont :

- Copie des statuts de la société et documents officiels (RC, NINEA, etc.)
- Le cahier de référence indiquant les différentes réalisations de la société
- Le Curriculum Vitae du gérant
- Une copie de la carte d'identité nationale du gérant
- Une copie du bilan des trois dernières années ou du relevé de compte bancaire des trois derniers mois

Les pièces à fournir pour les différents cautionnements

- Pour les cautions de soumission
Une demande adressée au Directeur Général
Une copie de l'avis d'appel d'offres et des données particulières de l'appel d'offres (DPAO)
Le modèle de cautionnement
- Pour les cautions d'avance de démarrage et de bonne exécution
Une demande adressée au Directeur Général
Une copie du marché signé
Le modèle de cautionnement
- Pour les cautions de retenue de garantie et caution définitive
Une demande adressée au Directeur Général
Le PV de réception provisoire ou bordereau de livraison s'il s'agit de prestations de fournitures.

[www sonac sn](http://www.sonac.sn)



55, rue Wagane Diouf Immeuble TRIANON - 1er étage
Tel: +221 33 889 82 10 - Fax: +221 33 821 36 11
sonacinfo@sonac.sn / BP: 3939 Dakar (Sénégal)
Société régie par le Code CIMA